

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00549

Numéro SIREN : 523 041 663

Nom ou dénomination : 2BR CORPORATE

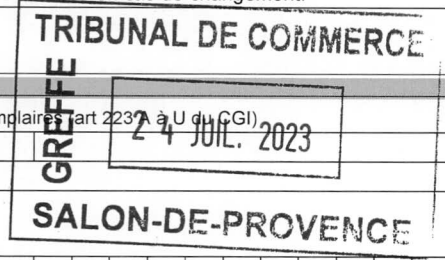
Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 2906

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
2BR CORPORATE			16 RUE AMPERE PARC D'ACTIVITE LA VERDIERE 1 13880 VELAUX		
SIRET	5	2	3	0	4
	1	6	6	3	0
	0	0	0	1	5
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 2237 à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SEIPAM SARL 16 RUE AMPERE PARC D'ACTIVITE LA VERDIERE 1 13880 VELAUX					
SIRET	3	9	4	6	5
	6	6	9	8	0
	0	0	0	2	1



B ACTIVITE					
Activités exercées	ACTIVITE DE STE HOLDING				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		4 807	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
GINESTE ET ASSOCIES 50 Rue BERTHY ALBRECHT LA SOPHIE COURTINE 84000 AVIGNON Tél:			Copie certifiée conforme à l'original Tél: le gérant		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	22/07/2023	Lieu: VELAUX
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		GERANT
			Signature		RIVEAUX BERTRAND

Désignation de l'entreprise : 2BR CORPORATE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 16 RUE AMPERE		13880 VELAUX		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 52304166300015			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 31122022		
		N-1 31122021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU	495 631	CV 430 000	65 631
	Créances rattachées à des participations BB	1 439	BC	1 439
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH	30	BI	30
TOTAL (II) BJ	497 100	BK 430 000	67 100	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
	Autres créances (3) BZ	1 191	CA	1 191
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE
Disponibilités CF		6 441	CG	6 441
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
	TOTAL (III) CJ	7 631	CK	7 631
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	504 732	IA 430 000	74 732	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	1 469	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quanda

Désignation de l'entreprise : 2BR CORPORATE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :70.....000.....)	DA	70 000	70 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 023	9 023
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	31 474	12 223
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(104 807)	19 251
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 690	110 497
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	425
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO	425	25 238
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	67 624	107 506
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	992	966
	Dettes fiscales et sociales	DY		7 848
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		114 431
Compte régul.	EB			
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	68 617	230 751	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	74 732	366 487	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	68 617	230 751
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2BR CORPORATE		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	42 500
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	42 500	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	42 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 833 7 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 070 4 869	
	Salaires et traitements*			FY	3 737 24 000	
	Charges sociales (10)			FZ	3 165 16 219	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	2 (2)	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	14 807 52 469	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(14 807) (9 969)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	200 000 30 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	200 000 30 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	290 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	290 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(90 000) 30 000	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(104 807) 20 031	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2BR CORPORATE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			780	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			780	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(780)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	200 000		72 500	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	304 807		53 250	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(104 807)		19 251	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			780	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	3 165		16 219	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			3 165		
	obligatoires	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
	dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2BR CORPORATE

16 RUE AMPERE
PARC D ACTIVITE LA VERDIERE 1
13880 VELAUX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

GINESTE ET ASSOCIES

50 Rue BERTHY ALBRECHT

LA SOPHIE COURTINE

84000 AVIGNON

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 74 731.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 104 807.37- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	497 070		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	497 100		
TOTAL GENERAL	497 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			497 070	497 070
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			497 100	497 100
TOTAL GENERAL			497 100	497 100

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	140 000	290 000			430 000
TOTAL	140 000	290 000			430 000
TOTAL GENERAL	140 000	290 000			430 000
Dont dotations et reprises financières		290 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	700.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

2BR CORPORATE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 70 000.00 €

Siège social : 16,Rue Ampère Parc d'Activité La Verdière I

13880 VELAUX

523 041 663 RCS

—

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 JUIN 2023**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 104 807.37 €, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à	-104 807.37 €
à due concurrence, sur le compte "Autres Réserves", s'élevant à	31 474.00 €
et de reporter purement et simplement le solde en report à nouveau, soit.....	-73 333.37 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance

